

# BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR TRANSPORT ORGANISATION ET EXPLOITATION DES TRANSPORTS

Durée de l'épreuve : 5 heures

Coefficient : 6

**Matériel autorisé :**

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire. (Cirulaire n° 99-186 du 16 novembre 1999 ; BOEN n° 42).

**Document remis au candidat**

Le sujet comporte 22 pages numérotées de 1/22 à 22/22.

**Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition.**

### *Le sujet se présente sous la forme de 5 dossiers indépendants*

Page de garde .....	p 1
Présentation du sujet .....	p 2
<b>DOSSIER 1</b> : Étude de la logistique d'approvisionnement..... (50 points).....	p 3
<b>Première partie</b> : L'importation sous le régime douanier de la mise en libre pratique et de la mise à la consommation simultanées	
<b>Deuxième partie</b> : L'importation sous le régime douanier du perfectionnement actif communautaire en suspension	
<b>DOSSIER 2</b> : Étude de la logistique de distribution..... (25 points).....	p 3
<b>DOSSIER 3</b> : Litige..... (25 points).....	p 4
<b>DOSSIER 4</b> : Informatique appliquée à l'exploitation..... (20 points).....	p 4

### *Le sujet comporte les annexes suivantes :*

<b>DOSSIER 1</b>	
Annexe 1 : Les intervenants dans l'opération de transport.....	p 5
Annexe 2 : Extraits de l'appel d'offre adressé par DISTRIBUTOUT à la société BONGOÛT.....	p 6-7
Annexe 3 : L'approvisionnement en huile d'olive en vrac.....	p 8 à 14
Annexe 4 : Taux de change.....	p 14
<b>DOSSIER 2</b>	
Annexe 1 : Les intervenants dans l'opération de transport.....	p 5
Annexe 2 : Extraits de l'appel d'offre adressé par DISTRIBUTOUT à la société BONGOÛT.....	p 6-7
Annexe 5 : Le transport routier entre Vienne et Prague.....	p 15-16
<b>DOSSIER 3</b>	
Annexe 1 : Les intervenants dans l'opération de transport.....	p 5
Annexe 2 : Extraits de l'appel d'offre adressé par DISTRIBUTOUT à la société BONGOÛT.....	p 6-7
Annexe 6 : Les hypothèses de litiges soumises par la société BONGOÛT à la société TOUTTRANSIT... p 16	
Annexe 7 : Extraits de la Convention de Genève (Convention CMR).....	p 16-17
Annexe 4 : Taux de change.....	p 14
<b>DOSSIER 4</b>	
Annexe 8 : Les différentes règles de gestion du suivi qualité des opérations.....	p 18
Annexe 9 : Le dictionnaire des données.....	p 19
Annexe 10 : Les différentes tables implantées (extraits).....	p 20
Annexe 11 : Le formalisme à respecter pour le schéma conceptuel des données.....	p 21
<b>Annexe A</b> : Modèle Entités - Associations (à rendre avec la copie).....	p 22

#### Récapitulation des annexes à rendre avec la copie : Annexe A

(Les deux exemplaires fournis pour chacune de ces annexes à rendre, en un exemplaire, étant suffisants pour permettre la préparation et la présentation des réponses, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires)

#### **AVERTISSEMENT**

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

## SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.  
Toute information calculée devra être justifiée.*

La société BONGOÛT est une entreprise agro-alimentaire implantée à Vienne (Isère), à trente deux kilomètres de Lyon. D'abord spécialisée dans la fabrication de produits régionaux, elle a ensuite diversifié ses activités, en élargissant son périmètre géographique (fabrication de produits des régions alentours) et en proposant de nouveaux produits. Parmi ces derniers, les produits à base d'olive, portés par un engouement croissant de la part des consommateurs, ont vite occupé une place de choix : olives natures, olives fourrées, préparations diverses à base d'olives (tapenade...) et, bien sûr, huile d'olive. Actuellement, ces produits représentent plus de la moitié du chiffre d'affaires de BONGOÛT et contribuent fortement à son développement.

Parmi les clients de BONGOÛT figure la société DISTRIBUTOUT, une enseigne de la grande distribution française. DISTRIBUTOUT possède 250 magasins, situés principalement en France, mais aussi dans les autres pays européens, en Asie et en Amérique. Cette situation résulte de la politique de développement dynamique, combinant croissance interne et croissance externe, menée depuis une quinzaine d'années. Au cours des cinq dernières années, cette politique de développement a principalement concerné les pays émergents d'Amérique Latine, d'Asie du sud-est et surtout d'Europe de l'Est. Ainsi, actuellement, DISTRIBUTOUT détient 26 magasins en République tchèque, dont six hypermarchés.

La République tchèque, connaît un bouleversement de ses habitudes de consommation. Ce bouleversement profite aux produits occidentaux de toutes sortes : produits de grande consommation, produits de luxe, etc...

L'huile d'olive n'échappe pas à cet engouement. En effet, le développement considérable du tourisme dans les pays méditerranéens ainsi que celui des préoccupations diététiques assure à ce produit un développement encore plus rapide. Ainsi, la richesse de l'huile d'olive en acide oléique lui confère un rôle dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires.

DISTRIBUTOUT, sensible à l'évolution de la demande et soucieuse de développer son chiffre d'affaires, a décidé d'élargir le rayon "huile d'olive" de ses hypermarchés. DISTRIBUTOUT a remis un appel d'offre à sept fabricants d'huile d'olive, sélectionnés parmi ses fournisseurs actuels sur les autres marchés européens. Parmi ces fournisseurs figure BONGOÛT. Cet appel d'offre porte sur deux types d'huile d'olive :

- une "huile d'olive vierge extra première pression à froid", dite de qualité supérieure ;
- une "huile d'olive de première pression à froid", dite de qualité standard.

BONGOÛT est vivement intéressée, en y voyant une opportunité de développement de son activité. BONGOÛT est capable de répondre à la partie "huile d'olive de qualité supérieure" de l'appel d'offre. Mais BONGOÛT, davantage spécialisée dans la fabrication de produits de moyenne gamme et de haut de gamme, ne peut pas satisfaire aux demandes de DISTRIBUTOUT concernant l'huile d'olive de qualité standard.

Soucieuse d'emporter le marché et étant donné les opportunités présentées par l'implantation possible de DISTRIBUTOUT dans les autres pays de l'Europe de l'Est, BONGOÛT étudie la possibilité de fabriquer une nouvelle huile d'olive de qualité standard.

Pour cela, BONGOÛT envisage l'organisation suivante :

- importation d'huile d'olive de qualité standard en vrac en provenance de Turquie ;
- conditionnement et embouteillage dans l'usine BONGOÛT de Vienne (38) ;
- exportation vers la plate-forme de DISTRIBUTOUT située à Prague en République Tchèque.

BONGOÛT s'adresse à son transitaire TOUTTRANSIT afin que celui-ci lui fasse une proposition d'acheminement. Vous êtes employé(e) chez TOUTTRANSIT. Vous êtes chargé de traiter les dossiers concernant les différents maillons de cette chaîne logistique.